



19/05/2025



# FILIÈRE PLANTES INDIGÈNES

Comité Eau Biodiversité



## UNE ESPÈCE INDIGÈNE

(ou locale, autochtone)

Espèce qui se trouve dans son aire de répartition naturelle, qui n'a pas été importée par l'humain.

Environ **1600 taxons**

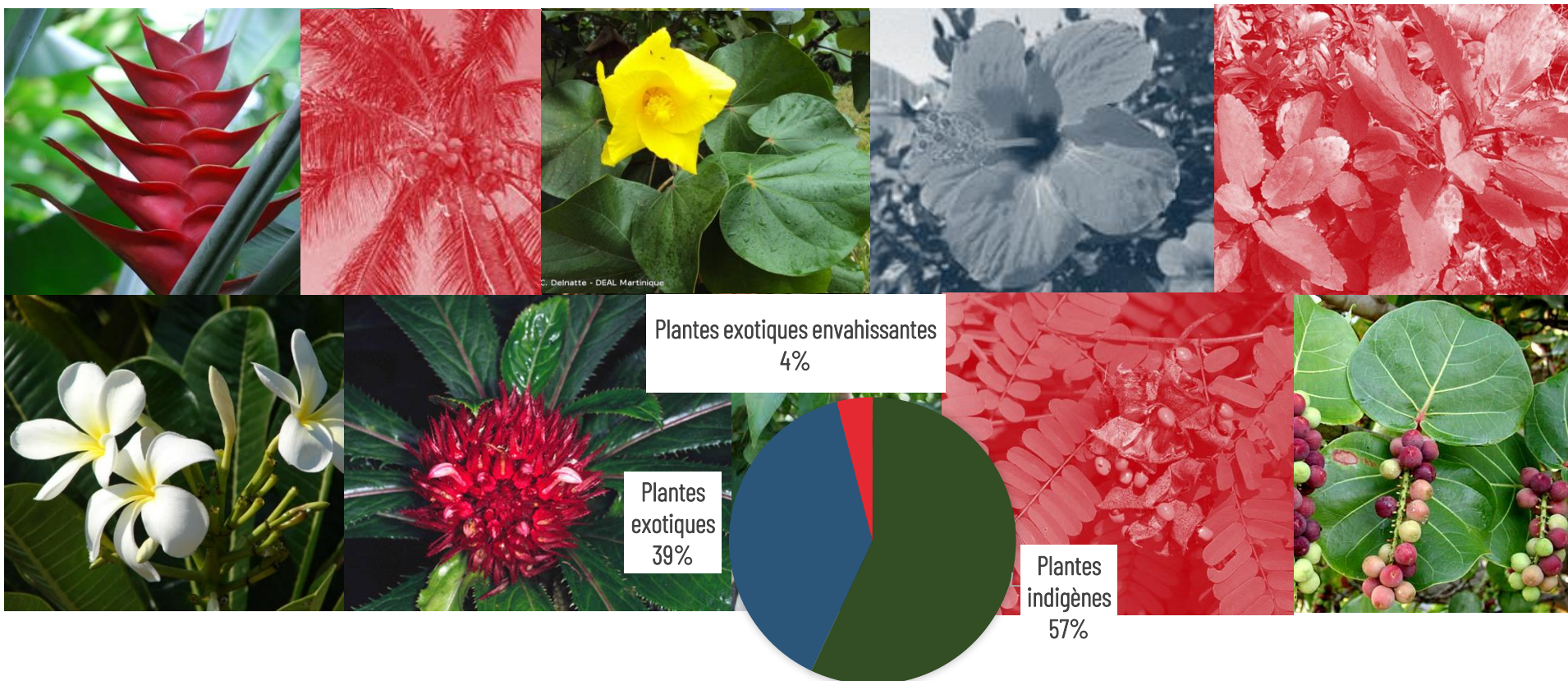
## UNE ESPÈCE EXOTIQUE

(ou introduite, allochtone)

Introduite, volontairement ou non, dans une aire distincte de son aire d'origine.

Environ **1200 taxons**

Dont plus de **100 envahissantes** (ou invasives) c-a-d qui a des impacts sur les espèces et les habitats indigène



## LES IMPACTS DES EEE

- Altère la **santé** humaine, **l'économie** et les **écosystèmes**
- Considéré comme une des 5 **premières causes de diminution de la biodiversité** dans le monde par l'IPBES et l'UICN
- Première cause documentée de **disparition d'espèces** par l'UICN
- Menace particulièrement importante dans les écosystèmes **insulaires tropicaux**

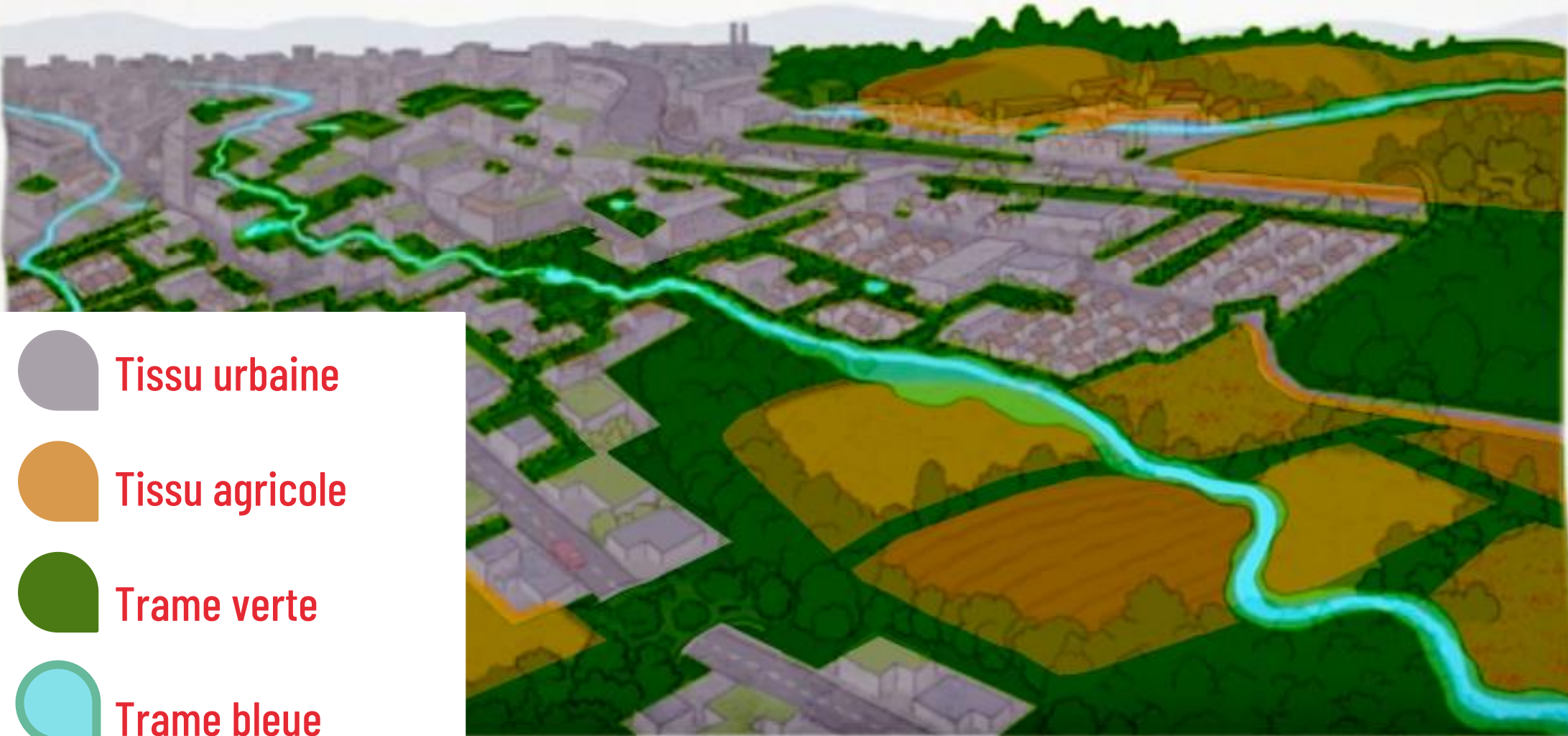


Forêt dense de jeunes Miconia, Meyer 2007

## PAYSAGE THÉORIQUE



## LES TRAMES VERTE & BLEUE TRANSVERSANT LES TISSUS URBAINS ET AGRICOLES



## PLANIFICATION DES TRAMES ET CHOIX DE PLANTES

- 
- 1** Exotiques traditionnelles et culturelles en Martinique – non envahissantes à ce jour (à réserver aux espaces anthropisés OR TV&B)
  - 2** Indigènes inféodées à des MN sensibles (à réserver aux projets encadrés par des experts)
  - 3** Indigènes utilisables en aménagement & restauration

## DES PLANTES ORNEMENTALES INDIGÈNES

C'est une alternative **durable** aux plantes exotiques potentiellement **envahissantes**.

Par exemple:

- Bwa pissenlit ;
- Fwanjipanyé blan lokal, ou ;
- Savonnèt rivyè.

Présentent tout autant de qualités esthétiques et remplacent parfaitement certaines exotiques en Martinique.



## IDENTITÉ PAYSAGÈRE

Nos paysages des Petites Antilles sont singuliers avec leurs végétaux indigènes, ils habillent le territoire d'une **identité forte**.

En revanche, les paysages plantés d'exotiques, surtout envahissantes, proposent un **paysage mondialisé**, à l'instar des plages de cocotiers.



*Coccothrinax uvifera*, Indigène. Photo Anthony CAROLE

## DÉJÀ ADAPTÉES À NOS ÉCOSYSTÈMES

---

Les plantes indigènes sont déjà **adaptées** au territoire et à ses habitats.

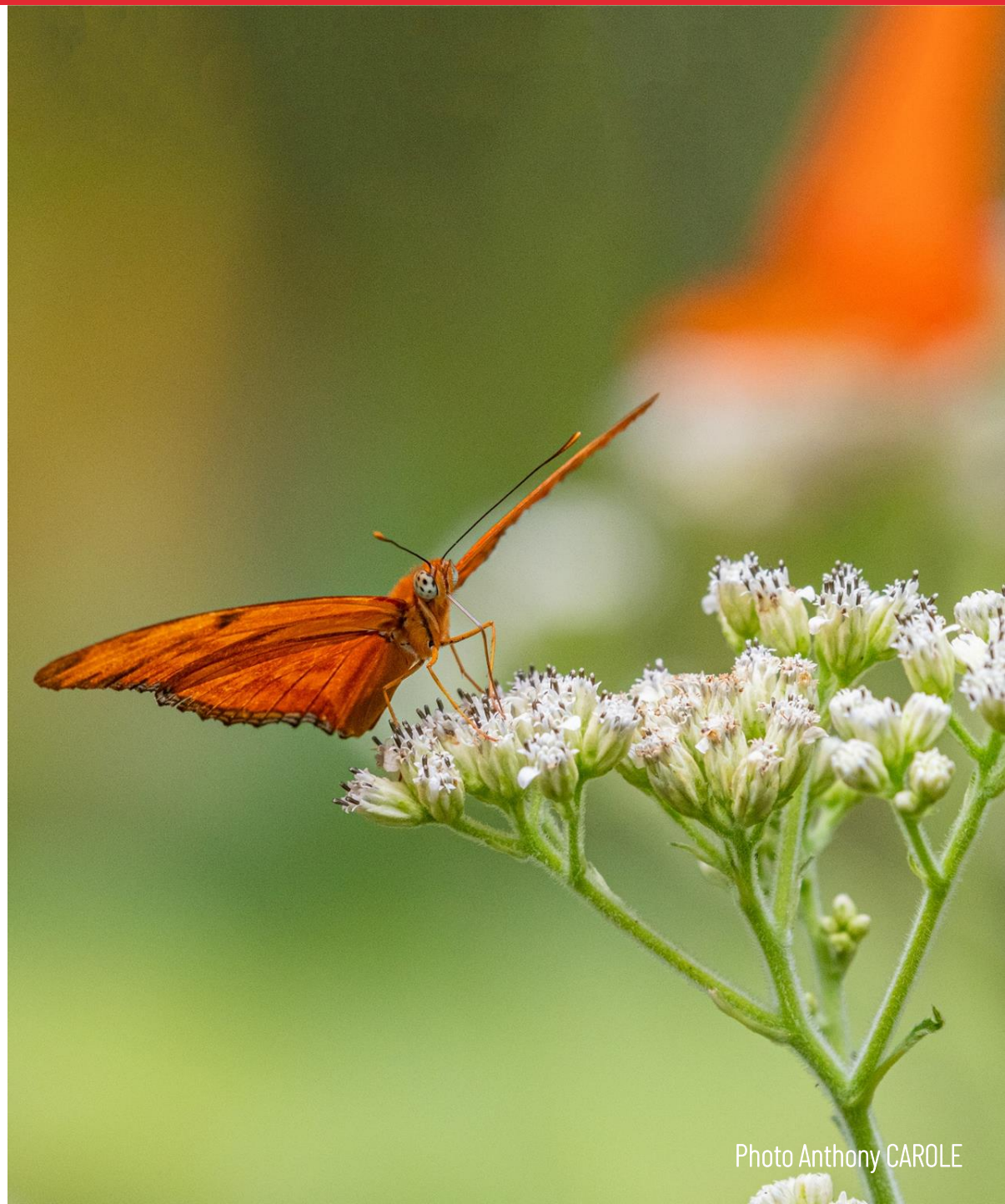


## MOINS DE PESTICIDES & PLUS D'INTERACTIONS AVEC LA FAUNE

---

Puisqu'elles sont déjà adaptées au territoire, elles sont **moins sensibles aux maladies** ! Elles nécessitent **moins d'entretien et moins de pesticides**.

Un point en faveur, notamment, des **pollinisateurs**. Développer les plantes indigènes, c'est également permettre l'accueil et l'interaction naturelle faune-flore.





## RESTAURATION DES SERVICES ÉCOSYSTÉMIQUES

- Barrière contre les **événements extrêmes**
- **Maintien des sols**, sédiments et nutriments
- **Épuration** de l'eau et des sols
- Refuge pour **pollinisateurs** et autres **auxiliaires**
- Etc.

En préservant leur **diversité génétique** par la reproduction **sexuée**, on accompagne le **potentiel adaptatif** des espèces aux **changements climatiques** pour l'avenir des territoires.

Ainsi, les plantes indigènes sont la base des **solutions fondées sur la nature**.



*Rhizophora mangle*, Indigène. Photo Anthony CAROLE



## COMPÉTENCES ET MAÎTRISE LOCALE

Développer la connaissance et la compétence de production de plantes indigènes, c'est :

- développer la création **d'activités économiques innovantes** ;
- une **diversité de métiers ancrés dans le territoire** ;
- un usage et une **gestion durable de ressources entièrement locales** ;
- des acteurs multiples qui travaillent ensemble pour la Martinique.



## CONTRACTUALISER LES MARCHÉS DE FOURNITURE DE PLANTS

- **L'encadrement des récoltes**, pour garantir le brassage génétique et l'absence de pression sur les écosystèmes et les espèces ;
- La **traçabilité** des végétaux, vers leurs parents sauvages et locaux, soit garantir les origines génétiques indigènes des végétaux ;
- Le **cahier des charges de culture**, issue de reproduction sexuée, sans sélection, ni croisement.

Ces cahiers des charges peuvent être rédigé avec l'accompagnement du CBNMq



## VEGETAL LOCAL

- Obtenir l'**expérience** de l'initiative de la filière indigène en **croissance** sur le territoire national
- Déléguer les **garanties juridiques** au propriétaire de la marque
- Bénéficier de **spécialistes dédiés** dépositaires du règlement auprès de l'INPI et de leur appui pour la structuration locale
- **Externaliser** le traitement des **adhésions**, aspects contractuels avec les bénéficiaires et les audits. Les auditeurs sont **indépendants**.

C'est une garantie de lisibilité et de mise en concurrence **juste** des producteurs.





MERCI DE VOTRE ATTENTION  
contact : [cbmq@cbmartinique.org](mailto:cbmq@cbmartinique.org)

FILIÈRE PLANTES INDIGÈNES

